

- Formation initiale -



Public concerné :

Tout personnel ayant une expérience dans l'exploitation et la maintenance d'échafaudage, permettant de travailler en hauteur en toute sécurité.

Niveau formation : V

Objectifs :

Etre capable d'appliquer les règles nécessaires pour l'exploitation (dont maintenance) en sécurité d'un échafaudage roulant, conformément à la recommandation R457.

Pré-requis :

Avoir 18 ans. Aptitude médicale aux travaux en hauteur. Avoir ses EPI. Français parlé, lu, écrit. Calculs de base.

Durée : 1 jour

7H

Encadrement :

Formateur expérimenté en travaux en hauteur.

Validation :

Attestation de formation.

Inscriptions et renseignements :

auprès de nos
Conseillers en formation :

www.goformations.fr

Déroulement de la formation :

Accueil – Présentation des finalités et déroulement de la formation (15 mn).

Connaissance 'théorie' (2H15) :

- 1 - Accidents du travail en hauteur, quelles préventions, quelles conséquences ?
 - risques et accidents du travail depuis un échafaudage, principales causes d'accidents ;
 - les acteurs de prévention internes et externes (Carsat, inspection travail, OPPBTP,...) ;
 - les responsabilités encourues et conséquences (sociales, financières, juridiques, ...) ;
 - statistiques des accidents de travail en hauteur.
- 2 - Le cadre réglementaire et recommandations :
 - analyse des risques et principes de prévention ;
 - moyens d'accès en hauteur et types d'échafaudage (fixes, roulants, suspendus) ;
 - respect de la réglementation et des normes techniques (points clés : signalisation, distances aux façades, ancrages, garde-corps, ...) ;
 - les documents à disposition du monteur et utilisateurs (notice échafaudage, plan montage, consignes sécurité,...).
- 3 - Préparation et lieu du montage-utilisation de l'échafaudage : analyse de documents (étude de cas en groupe) tels que notice du fabricant, matériel adapté au travail, consignes sécurité,...

Mise en pratique (3H30) :

- 4 - Le vérificateur doit être capable de comprendre la notice de montage du fabricant, expliquer les fonctions des différents matériels (classification, stabilisation, moyens manutention), vérifier son bon état, qualité support, et son adéquation au travail et site, rédiger le rapport-vérification, remédier aux dangers, faire connaître les consignes sécurité.
- 5 - Le Monteur doit être capable de réaliser les opérations du vérificateur, maîtriser le montage et déplacement en sécurité selon la notice du fabricant.
- 6 - L'utilisateur doit être capable de comprendre la notice du fabricant (utilisation), vérifier journalièrement l'adéquation au travail et site (limites charges) comme l'état de conservation, (faire) connaître les consignes de sécurité (proscrire l'utilisation dangereuse, les signaler, tenir compte de la co-activité sur chantiers), maîtriser le déplacement et stabilisation, y accéder-circuler en sécurité.
- 7 - Réponses aux questions des participants.

Evaluation des acquis (1H) :

Contrôle des connaissances 'théorie' (QCM) et contrôle continu lors des pratiques de la formation.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Adaptation aux stagiaires. Présentation par vidéoprojection (salle multimédia). Animation interactive sur la base d'expériences vécues. Questions et réponses individuelles. Cours, exercices et corrigés. Mise en situation (pratique). Évaluation 'théorie' par QCM. Évaluation des pratiques au cours des exercices.

Horaires : 8H30-12H 13H15-16H45 (horaires et lieu confirmés sur Convocation)

Documentation remise :

Livret stagiaire 'montage, utilisation des échafaudages' (fixes et mobiles).